

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 Mars 2009

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Commission n° 7 - Finances

DGA-E – SERVICE DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE ET DU TOURISME

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 6/06

OBJET : Tourisme. Budget primitif 2009.

- Tous cantons.

RÉSUMÉ : Les crédits inscrits dans le cadre du Budget primitif 2009 sur le programme « Développement économique/ Tourisme », représentent un total de 3 120 760 € en dépenses de fonctionnement, soit une progression de 1,6 % par rapport au budget primitif 2008 et 3 260 000 € en autorisation de programme et 2 101 649 € en crédits de paiement d'investissement. L'année 2009 sera marquée par l'adoption du schéma départemental du tourisme et des loisirs pour la période 2009-2013, qui définira les grandes orientations de la politique départementale en matière de développement touristique pour les années à venir. En matière d'aménagement, les faits marquants de ce nouvel exercice seront l'ouverture du Centre d'Ecotourisme de Franchard, prévue à l'automne prochain, ainsi que l'aboutissement de la réflexion en cours, dans le cadre d'un projet de dimension nationale, sur la réalisation d'un pôle international du tourisme en Seine-et-Marne. Enfin, à l'issue des études stratégiques sur le pôle touristique Provinois, Bassée et Montois, 2009 sera l'année de sa montée en puissance.

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent du programme « Développement économique/ Tourisme ».

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009**

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €
1 – Manifestations et Spectacles Départementaux	122 000
2 – Colloque pour le Bicentenaire de la naissance de Louis Braille	15 000
3 - Randonnée des 3 Châteaux	30 000
4 – Manifestations du Souvenir	6 000
5 – Manifestations exceptionnelles	5 000
6 - Adhésion au Bureau International du Tourisme Social (BITS)	1 000
7 – Réactualisation Schéma départemental du Tourisme et des Loisirs	15 000
8 – Participation à l'association de préfiguration de l'Institut Français du Tourisme	10 000
9 - Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	61 000
10 - Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	61 000
11 - Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	61 000
12 - Subvention de Fonctionnement au CDT	2 184 260
13 - Espace du Tourisme Ile-de-France	335 000
14 – Convention Département / Disney	25 000
15 - Subvention de Fonctionnement à l'Union départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (U.D.O.T.S.I.)	43 400
16 - Subvention de Fonctionnement aux Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives (O.T.S.I.)	25 000
17 - Groupement des Professionnels de l'Industrie Hôtelière (G.P.I.H.)	53 000
18 - Relais de Gîtes de France en Seine-et-Marne	47 400
19 - Association départementale des Logis de France	8 700
20 - Logis de France – Bonifications d'intérêts	6 000
21 – Hébergements de Plein Air	1 000
22 - Tourisme & Handicap	5 000
Total de l'enveloppe de dépenses 2009	3 120 760 €

L'enveloppe globale que je vous propose d'adopter s'élève à **3 120 760 €** en 2009, contre 3 072 300 €, soit une augmentation de 1,6 % par rapport au BP 2008.

1 - Manifestations et spectacles départementaux :

En 2008, quarante manifestations historiques et spectacles touristiques ont été soutenus par le Département. Les demandes émanent le plus souvent du monde associatif pour 80 % des dossiers et pour 20 % des collectivités territoriales.

Les grands spectacles historiques sur les villes de Meaux et de Provins remportent toujours un grand succès et déplacent de nombreux spectateurs. Les manifestations touristiques comme la Fête de la Marne qui a fédéré 14 communes en 2008 et la Fête de la Vénérerie sur le site du Grand Parquet de Fontainebleau attirent sur plusieurs jours un grand public.

Je vous propose de reconduire cette opération en 2009, et d'affecter un crédit global de **122 000 €**, contre 130 000 € en 2008, que nous répartirons en Commission permanente.

2 – Colloque pour le Bicentenaire de la naissance de Louis Braille :

L'année 2009 marque la célébration du bicentenaire de la naissance, à Coupvray, de Louis Braille. Le Comité International pour la Commémoration du Bicentenaire de la Naissance de Louis Braille (CINAL) organise notamment dans ce cadre, un colloque sur la « *Déficience visuelle en 2009* » qui aura lieu en Seine-et-Marne du 18 au 20 juin 2009 et accueillera des congressistes venus du monde entier. Le CINAL a sollicité le Département pour l'attribution d'une subvention qui lui permettra de faire face au coût et à l'organisation de ce colloque.

Je vous propose d'inscrire à cet effet, un crédit exceptionnel de **15 000 €** pour 2009.

3 – Randonnée des 3 châteaux :

Avec près de 4 000 participants, la première édition en 2008 de la « Rando des 3 Châteaux », organisée par le Département en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme et le CODERANDO 77, a été un véritable succès. Cette manifestation est donc reconduite, sur un itinéraire quasi identique, et se déroulera le dimanche 5 avril 2009.

Je vous propose d'inscrire un crédit de **30 000 €** pour 2009, destiné à couvrir les différentes dépenses liées à l'organisation de cette manifestation.

4 – Manifestations du Souvenir :

Notre Assemblée, a décidé de créer cette opération en 2004, pour venir en aide aux communes, aux communautés de communes et aux associations qui commémorent les guerres de 1914/18, 1939/1945, la Déportation et plus récemment la guerre d'Algérie.

Je vous propose d'inscrire à cet effet un crédit de **6 000 €** pour 2009.

5 – Manifestations exceptionnelles :

Cette ligne permet de subventionner des opérations ayant un caractère exceptionnel, dans le champ du tourisme et que le Département souhaite soutenir.

Je vous propose d'inscrire la somme de **5 000 €** pour l'année 2009, contre 15 000 € en 2008.

6 – Adhésion au Bureau International du Tourisme Social (BITS) :

En 2007, le Département a décidé d'adhérer au Bureau International du Tourisme Social (BITS) pour lui permettre de bénéficier des partenariats des différents acteurs qui contribuent au développement de l'accès au tourisme et aux vacances pour le plus grand nombre, dans le cadre du développement durable de l'activité touristique.

Je vous propose de renouveler notre adhésion à cette association et d'inscrire à cet effet un crédit de **1 000 €** pour 2009, identique à 2008.

7 - Réactualisation du Schéma départemental du Tourisme et des Loisirs :

La révision du schéma du tourisme, lancée en 2008, arrive à son terme et le schéma départemental du tourisme 2009-2013 sera présenté au vote de l'assemblée départementale au printemps prochain.

Dans cette perspective, je vous propose d'inscrire en 2009, un crédit de **15 000 €**, destiné à financer notamment l'édition du futur schéma ainsi que sa restitution aux acteurs du tourisme seine-et-marnais, qui ont contribué à son élaboration dans le cadre d'une démarche participative.

8 – Participation à l'Association de préfiguration de l'Institut Français du Tourisme :

L'année 2008 a été marquée par la création de l'association de préfiguration de l'Institut Français du Tourisme, chargée d'accompagner l'émergence sur le territoire français d'un réseau de pôles d'excellence d'ambition internationale dans le domaine du tourisme. Trois territoires sont d'ores et déjà engagés dans la réflexion autour de ces pôles d'excellence : la Côte d'Azur (Nice-Sophia Antipolis), le pôle Rhône Alpes et la Ville de Grenoble, et le pôle Ile-de-France à travers Paris-Seine-et-Marne.

Afin de marquer l'engagement du Département, aux côtés du Comité Départemental du Tourisme, dans la réflexion sur la création d'un Pôle International du Tourisme en Seine-et-Marne, et de permettre à cette association de jouer son rôle d'animateur de réseau et d'accompagnement des projets portés par les collectivités territoriales, je vous propose d'inscrire à cet effet un crédit de **10 000 €** pour l'année 2009 qui sera ventilé d'une part en cotisation annuelle à l'association pour 1 000 €, et d'autre part en subvention de fonctionnement pour 9 000 €.

Un rapport spécifique vous sera présenté lors d'une prochaine Séance.

9 à 11 – Subvention de fonctionnement aux 3 Pôles Touristiques :

Depuis 2001, trois Pôles Touristiques Régionaux ont été mis en place en Seine-et-Marne. Ce dispositif, qui permet aux projets de développement touristique émergents sur le territoire de bénéficier d'un accompagnement technique et d'un cofinancement Région-Département, s'appuie en termes de logistique et de ressources humaines sur le Comité Départemental du Tourisme. Trois chargés de mission, coordonnés par une directrice depuis 2008, assurent ainsi, pour chacun des pôles, les missions d'animation, d'accompagnement et d'instruction des projets à vocation touristique, auprès des collectivités et des acteurs privés.

Afin de financer à parité avec la Région Ile-de-France les coûts de fonctionnement de ce dispositif, je vous propose d'inscrire et d'individualiser pour chaque pôle touristique en 2009, un crédit de **61 000 €**, identique à celui de 2008.

12 – Subvention de fonctionnement du Comité Départemental du Tourisme :

En 2009, le Comité Départemental du Tourisme poursuivra ses différentes missions dans les domaines de l'aménagement, de la communication, de l'animation, du marketing, des relations publiques et de l'instruction des labels touristiques. Associé de manière très étroite au pilotage des travaux de révision du schéma départemental du tourisme, il sera également un opérateur majeur de sa mise en œuvre, dès 2009. La convention d'objectifs triennale, arrivée à échéance fin 2008, sera ainsi complétée pour intégrer les objectifs liés au futur schéma du tourisme, et vous sera présentée au vote lors d'une prochaine séance.

Je vous propose de subventionner le Comité Départemental du Tourisme à hauteur de **2 184 260 €** pour l'année 2009, contre 2 110 800 € en 2008, soit une augmentation de + 3,48 % correspondant d'une part à la prise en compte du GVT sur les charges de personnel, et d'autre part à l'intégration du coût de l'organisation des navettes pour la Rando des 3 Châteaux, qui avait fait l'objet d'un abondement en DM1 2008.

13 – Espace du Tourisme Ile-de-France :

Depuis 1992, le Département et la Région Ile-de-France sont associés au sein de « l'Espace du Tourisme Ile-de-France », qui assure sur le site de Disneyland Resort Paris, les fonctions d'un office de tourisme accueillant près de 450 000 visiteurs par an. Les nouveaux locaux, inaugurés en 2008, devraient renforcer l'attractivité de cet équipement vitrine du tourisme seine-et-marnais, situé au cœur du premier pôle touristique européen.

Je vous propose d'attribuer à l'association une subvention en parité avec la Région de **335 000 €** pour 2009, identique à celle de 2008.

14 – Convention Département / Disney :

Dans le cadre de la convention entre le Département, Disney et le Comité Départemental du Tourisme, ce dernier développe des actions pour promouvoir Disney et la Seine-et-Marne, par des actions de communication, de marketing et de promotion de la Seine-et-Marne.

Afin de poursuivre ce partenariat, je vous propose d'inscrire un crédit de **25 000 €** pour l'année 2009.

15 – Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative (U.D.O.T.S.I.) :

Dans le cadre d'une convention signée entre le Département et l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Seine-et-Marne, le 6 avril 2006, qui fait l'objet d'un renouvellement en 2009, différentes actions de coopération ont été définies pour promouvoir le tourisme et professionnaliser l'accueil dans les 21 Offices de Tourisme et les 14 Syndicats d'Initiative qui jalonnent l'ensemble de la Seine-et-Marne.

Je vous propose d'attribuer à l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, une subvention de **43 400 €** pour 2009, identique à celle de 2008.

16 – Aide au fonctionnement des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative :

Le Département aide de manière plus significative depuis 2007, le fonctionnement des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative qui développent l'information, la valorisation du patrimoine local et la coordination des offres sur leur territoire. Des actions d'accompagnement à l'emploi, de professionnalisation de l'accueil ou de mise en réseau ont pu être maintenues en 2008, grâce à la continuité des 12 « emplois tremplins » cofinancés par la Région Ile-de-France et le Département, sur l'ensemble du territoire.

Afin de permettre la pérennisation de cette action, je vous propose d'inscrire une somme de **25 000 €** pour 2009, identique à 2008 et que nous répartirons ultérieurement dans le cadre d'une Commission permanente.

17 – Groupement des Professionnels de l'Industrie Hôtelière (G.P.I.H.) :

Le groupement fédère l'ensemble des professionnels de l'hôtellerie et les représente auprès des collectivités, des administrations, des institutionnels et de la Confédération nationale des métiers et des industries de l'hôtellerie. La convention signée entre le Département et le Groupement des Professionnels de l'Industrie Hôtelière arrivant à échéance le 7 mars 2009, une nouvelle convention sera contractualisée en 2009.

Je vous propose d'attribuer au GPIH une subvention de **53 000 €** pour 2009, identique à 2008.

18 – Relais des Gîtes de France :

Créée en 1981, cette association regroupe à ce jour près de 500 hébergements labellisés. Le Relais anime et coordonne des actions de formations aux valeurs du label « Gîte de France », à l'utilisation d'Internet et à la gestion économique et financière des équipements. Le Relais participe à de nombreux salons afin de développer la notoriété de ces hébergements sur l'ensemble du Département.

Je vous propose d'attribuer au Relais des Gîtes de France une subvention identique à 2008, soit **47 400 €** pour 2009.

19 – Association départementale des Logis de France :

L'association valorise l'enseigne « Logis » des hôteliers-restaurateurs indépendants qui proposent un accueil personnalisé, un accueil familial et font la promotion de la cuisine régionale et des produits du terroir.

Je vous propose d'attribuer à l'association des Logis de France une subvention identique à 2008, soit **8 700 €** pour 2009.

20 – Logis de France – Bonifications d'intérêt :

Le Département a voté l'octroi d'une aide aux établissements labellisés « Logis de France », prenant en charge une partie de leurs intérêts annuels d'emprunts, contractés lors de travaux de rénovation ou d'amélioration de leurs aménagements ou, de mise aux normes européennes. Je vous rappelle que cette aide correspond à 2 % du montant total des intérêts des emprunts contractés par les Logis de France.

Je vous propose d'affecter un crédit de **6 000 €** en 2009, identique à 2008, qui sera réparti en Commission permanente.

21 – Hébergements de Plein Air :

Les camping, souhaitant s'investir dans une démarche qualité, peuvent solliciter l'obtention du label « Camping Qualité ». Au préalable un audit doit être réalisé. Le Département a voté une aide permettant le financement d'une partie du coût de cet audit.

Je vous propose d'affecter un crédit de **1 000 €** en 2009, identique à 2008, qui sera réparti en Commission permanente.

22 – Tourisme & Handicap :

Les sites départementaux ayant fait l'effort d'engager des travaux pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap peuvent obtenir des panneaux labellisant leurs établissements. Ces panneaux permettent une meilleure information des visiteurs et contribuent aussi à faire connaître les problématiques du handicap.

Je vous propose d'affecter un crédit de **5 000 €** en 2009, identique à 2008 et qui sera réparti en Commission permanente.

II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €
Taxe additionnelle à la taxe de séjour	550 000
Total de l'enveloppe de recettes 2009	550 000 €

Les crédits de recettes inscrits en 2009 sont supérieurs de 90 000 € par rapport à ceux du Budget primitif 2008. Il s'agit de la troisième année de prélèvement de cette taxe départementale, mise en place dans le courant de l'année 2006, et dont le montant est affecté au financement d'opérations touristiques dans le Département.

III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

III - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €	CP 2009 en €
1 - Aide à l'Hôtellerie Indépendante	120 000	40 000
2 - Aide aux Hébergements de plein air	120 000	40 000
3 - Aide aux Hébergements touristiques	100 000	30 000
4 - Aide Tourisme Handicap	50 000	20 000
5 - Déménagement du CDT	2 000 000	0
6 - Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	270 000	75 000
7 - Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	270 000	75 000
8 - Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	270 000	75 000
9 - Subvention d'investissement au CDT	30 000	30 000
10 - Subvention d'investissement aux OTSI	30 000	30 000
Total de l'AP de dépenses 2009	3 260 000 €	415 000 €

1 – Aide à l'Hôtellerie indépendante :

Chaque année, le Département aide des hôteliers indépendants dans leur démarche de réhabilitation, de rénovation, d'agrandissement et de mise aux normes européennes de leurs équipements, afin de favoriser la rénovation du parc hôtelier seine-et-marnais. Ainsi, 3 hôtels ont été subventionnés en 2008, permettant la création de 26 chambres, la rénovation de 20 autres, la restauration des parties communes et la mise aux normes européennes de leurs équipements.

L'ouverture d'une nouvelle autorisation de programme d'un montant global de **120 000 €** permettra de répondre favorablement aux nouvelles demandes en 2009.

2 – Aide aux Hébergements de plein air :

Des aides, sur plusieurs champs d'action, sont proposées en faveur des hébergements de plein air, modes d'hébergement appréciés des touristes. Ainsi, la création de places pour accueillir tentes, caravanes, camping-cars et l'aide à l'acquisition d'hébergements légers de loisirs, font l'objet de demandes de porteurs de projets.

En 2008, 6 campings ont été subventionnés pour des rénovations diverses, l'acquisition de 38 mobil homes et la création de 2 aires de services pour camping cars. Enfin, la création de deux cabanes dans les arbres du parc du château de Graville à Vernou-la-Celle, rencontre un vif succès.

Je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **120 000 €** pour 2009.

3 – Aide aux Hébergements touristiques :

Depuis plus de 25 ans, le Département intervient en faveur de la création d'hébergements touristiques en milieu rural. Ce sont plus de 600 hébergements qui ont été ainsi subventionnés, sous des appellations diverses : gîtes ruraux, chambres d'hôtes,... En 2008, à titre indicatif 9 gîtes ruraux, 2 chambres d'hôtes « Clévacances » et 10 chambres d'hôtes « Gîtes de France » ont été subventionnées.

Je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **100 000 €** pour 2009.

4 – Aide « Tourisme & Handicap » :

Une des priorités des politiques touristiques départementales est de faciliter l'accès et la compréhension des sites touristiques aux publics atteints d'un handicap (auditif, moteur, mental ou visuel). Le Département apporte depuis 2007 son aide, par une participation de 10 % du montant des travaux engagés, avec un plafond de 10 000 €, cette subvention complétant l'aide apportée par la Région Ile-de-France de 40 %.

En 2008, 3 dossiers ont été subventionnés pour des travaux d'accessibilité au camping Hippo CAMP sur la commune de Courpalay, au restaurant « La Table Saint-Just » à Vaux-le-Pénil et à la Ferme de la Petite Loge sur la commune de la Haute Maison (canton de Crécy-la-Chapelle).

Afin de poursuivre cette action, je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **50 000 €** pour 2009.

5 – Déménagement du Comité Départemental du Tourisme :

Dans la perspective de l'achèvement, en 2011, du bail des locaux actuellement occupés par le Comité Départemental du Tourisme, et dans le cadre de la réflexion en cours sur la constitution de pôles d'excellence touristique menée, notamment, au travers de l'association de préfiguration de l'Institut Français du Tourisme, une étude est en cours, afin de déterminer le contenu et les besoins immobiliers d'un futur Pôle International du Tourisme, au sein duquel le Comité Départemental du Tourisme prendrait toute sa place. Ce projet fait l'objet d'un engagement conjoint de la Région et du Département dans le Contrat de Plan Région / Département.

Dans cette perspective, je vous propose l'ouverture d'une autorisation de programme de **2 000 000 €** en 2009.

6 – Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins :

Dans le cadre des conclusions de l'étude stratégique, quatre grands thèmes : le tourisme fluvial, la mémoire vivante, les loisirs de plein air, l'hébergement et l'accueil, ont été retenus comme porteurs et moteurs du développement touristique sur ce territoire. Des opérations ont ainsi été identifiées et subventionnées, afin d'assurer un développement cohérent du pôle sur les communes de Coupvray, de La Ferté-sous-Jouarre, de La Ferté-Gaucher, de Jablines-Annet, de Meaux. Une étude a également été lancée, en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis et la ville de Paris, sur la valorisation touristique du canal de l'Ourcq.

Je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **270 000 €** pour 2009, identique à celle ouverte en 2008.

7 – Pôle Touristique Sud, Seine et Loing :

Premier pôle touristique, créé en 2001, le pôle Sud, Seine et Loing voit émerger de nombreuses opérations de développement. Ainsi, sur les communes de Barbizon, Melun, Moret-sur-Loing, la Communauté de communes du Châtelet-en-Brie et la Communauté d'agglomération de Melun-Val de Seine, Fontainebleau, des projets structurants ont été subventionnés en 2008 par le Département et la Région Ile-de-France.

Je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **270 000 €** pour 2009.

8 – Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois :

Dernier pôle touristique créé sur la Seine-et-Marne, la principale réalisation du pôle Provinois, Bassée et Montois financée en 2008 est l'étude stratégique menée sur les cinq cantons concernés. En parallèle, des opérations ont été financées, dans le cadre du pôle, sur les communes de Gurcy-le-Chatel, de Longueville, de Nesles-les-Ormeaux et de Provins.

Afin de poursuivre cette action, je vous propose d'inscrire une autorisation de programme de **270 000 €** pour 2009.

9 – Subvention d'investissement au Comité Départemental du Tourisme :

Cette année, l'accent sera mis sur l'acquisition d'un nouveau logiciel comptable pour l'activité commerciale du Comité Départemental du Tourisme. L'installation d'une nouvelle téléphonie au niveau du standard s'avère nécessaire, ainsi que la modernisation des installations informatiques et bureautiques d'une partie du personnel.

Je vous propose d'inscrire un crédit de **30 000 €** en 2009, à cet effet.

10 – Subventions d'investissement aux Offices de Tourisme :

Pour répondre aux demandes d'informatisation, de mise en réseau et privilégier la qualité de l'accueil au sein des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative, une ligne a été créée lors du Budget primitif 2007, à cet effet. En 2008, 4 nouveaux Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative ont ainsi pu être subventionnés.

Je vous propose d'inscrire en 2009, un crédit de **30 000 €** pour répondre aux futures demandes, identique à 2008.

III - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit, détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération en €	CP 2009 en €
Gîtes privés	2005	120 924,00	9 202,00
Hébergement de plein air	2005	41 748,00	26 537,00
Hôtellerie Indépendante	2005	96 709,00	5 370,00
Aide aux Hébergements touristiques	2006	71 216,00	15 370,02
Valorisation Centre Ecotourisme Franchard	2006	1 340 000,00	1 051 116,32
Aide à l'Hôtellerie Indépendante	2007	210 869,00	48 000,00
Aide aux Hébergements touristiques	2007	96 725,00	19 320,00
Aide Tourisme handicap	2007	32 904,20	8 310,00
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	2007	260 784,00	97 500,00
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	2007	259 855,00	14 448,00
Aide à l'Hôtellerie Indépendante	2008	120 000,00	42 000,00
Aide aux hébergements de plein air	2008	155 000,00	36 440,00
Aide aux Hébergements touristiques	2008	120 000,00	50 000,00
Aide Tourisme handicap	2008	70 000,00	28 000,00
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	2008	270 000,00	51 768,00
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	2008	270 000,00	121 268,00
Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	2008	270 000,00	62 000,00
Total des CP 2009			1 686 649,34 €

Il convient de préciser que :

- les opérations portant sur les créations de gîtes et l'hôtellerie indépendante sont programmées sur une durée de trois ans à compter de la signature de la convention et que certains retards quant à l'exécution des travaux peuvent voir le délai initialement prévu, prolongé.

- la vocation de l'ancien site de l'Auberge de Franchard en forêt de Fontainebleau a été définie comme un centre de valorisation sur l'écotourisme qui permettra de présenter la forêt, ses protections et les conditions du développement durable dans un nouveau bâtiment aux hautes qualités environnementales, dont l'inauguration est prévue à l'automne 2009.

- la politique d'investissement dans le cadre des pôles touristiques se diversifie avec la présence de trois pôles qui par la création de nouveaux projets fédèrent et dynamisent les territoires concernés.

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à **2 101 649,34 €** pour les dépenses d'investissement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2009,

pour les dépenses de fonctionnement,

- la liste des subventions proposées à l'étape budgétaire.
- l'adhésion au « Bureau International du Tourisme Social ».

Les propositions d'inscriptions de crédits d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2009 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 6/06 des rapports soumis à la commission
n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Rapporteurs : M. WALKER
Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

M. MOUTON
Commission n° 7 - Finances

Séance du 27 Mars 2009

OBJET : Tourisme. Budget primitif 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Sur le programme « Développement économique/ Tourisme ».

I - Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2009 des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération en €
Aide à l'Hôtellerie Indépendante	120 000
Aide aux Hébergements de plein Air	120 000
Aide aux Hébergements touristiques	100 000
Aide Tourisme Handicap	50 000
Déménagement du CDT	2 000 000
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	270 000
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	270 000
Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	270 000
Subvention d'investissement au CDT	30 000
Subventions d'investissement Offices de Tourisme	30 000
Total de l'AP de dépenses 2009	3 260 000 €

II - Pour les dépenses de fonctionnement :

- de créer les subventions suivantes (bénéficiaires ou enveloppes):

Bénéficiaires ou enveloppes de subvention	CP / AD*	BP 2009 en €
Manifestations et Spectacles Départementaux	CP	122 000
Association de préfiguration de l'Institut Français du Tourisme	AD	9 000
Célébration du Bicentenaire de la naissance de Louis Braille	CP	15 000
Manifestations du Souvenir	CP	6 000
Subvention CODERANDO – Rando des 3 Châteaux	AD	1 500
Opérations exceptionnelles du tourisme	AD	3 500
Convention DISNEY / Département	AD	25 000
Subvention de fonctionnement aux Offices de Tourisme et aux Syndicats d'Initiative	CP	25 000
Association Départementale des Gîtes de France (Relais Départemental)	AD	47 400
Association Départementale des Logis de France (Bonifications d'intérêt d'emprunts)	CP	6 000
Tourisme et Handicap	CP	5 000
Hébergement de Plein Air	CP	1 000
Pôle Touristique Marne, Ourcq et Morins	AD	61 000
Pôle Touristique Sud, Seine et Loing	AD	61 000
Pôle Touristique Provinois, Bassée et Montois	AD	61 000
Espace de Tourisme Ile-de-France	AD	335 000
Groupement des Professionnels de l'Industrie Hôtelière (GPIH)	AD	53 000
Association Départementale des Logis de France	AD	8 700
Union Départementale des Offices de Tourisme et des syndicats d'initiative de Seine-et-Marne	AD	43 400
Fonctionnement du Comité Départemental du Tourisme	AD	2 184 260

*à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée départementale

- de renouveler l'adhésion du Département à l'association du « Bureau International du Tourisme Social » pour l'année 2009.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

[Redacted]		
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]		

